

Procès-Verbal : Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 6 décembre 2024

Date de convocation : 30 novembre 2024

Étaient présents : MM. et Mmes B. Cavet, A. Debeugny, F. Debeugny, B. Deleau, C. Dumortier, J-P. Huet, P. Le Guellec.

Étaient excusés : M. X. Hein et Mme Denizart.

Le quorum étant constaté, la séance du 6 décembre 2024 est ouverte à 20 h 55, sous la présidence de M. François DEBEUGNY, maire.

M. Patrick Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 10 janvier 2025.
- Le planning des réunions de conseil et autres rendez-vous 2025 est distribué aux membres du conseil.
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de présentation des abbés Léopold Dial FAYE et Thomas Malick NDOINE. Il est envisagé un rendez-vous avec les élus de la commune, qui pourrait être le vendredi 31 janvier.
- Une grève des écoles a eu lieu le 5 décembre.
- Un dépôt de plainte a été fait auprès de la gendarmerie suite aux dégâts matériels qui ont été fait sur un poste électrique à l'angle de la rue du Lieutenant Thompson et rue Général Rawlinson.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- Madame Corinne Ringeval est en arrêt de travail jusqu'au 7 janvier 2025. Les employés communaux pallient cette absence, pour effectuer le ménage de l'école.
- Le SISCO se réunira le 17 décembre à 19h30 à la mairie.
- Le véhicule de la commune « Kangoo » est en révision + entretien au garage Renault de Corbie.
- Le logiciel « Publisher » a été installé sur les postes informatiques de la commune.
- Lors du conseil d'école du 12 novembre les points suivants ont été abordés : présentation des parents nouvellement élus, des effectifs, des projets des classes, du PPMS, du règlement intérieur, des coopératives des deux écoles, des travaux et du planning des prochains conseils d'écoles.
- Suite à la généralisation du compte financier unique (CFU) un avenant à la convention de télétransmission doit être fait entre la Préfecture et la commune. Après en avoir délibéré le CM décide (7 pour) d'autoriser le Maire à signer l'avenant pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État.
- Suite aux dégradations survenues sur les coussins berlinois situés rue Fursy Lesage, un chèque de solde d'un montant de 843.58 € provenant des Assurances Mutuelles de Picardie a été reçu en mairie pour clore le sinistre. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le remboursement des Assurances Mutuelles de Picardie pour le sinistre en date du 18 janvier 2024 d'un montant de 843.58 € et autorise Monsieur le Maire à l'encaisser pour le compte de la commune.
- M. le Maire présente la demande de subvention de la société de chasse de Cachy. Le CM décide (7 pour) de verser une subvention de 200 € à la société de chasse pour l'année 2024.

Commission Communale d'Actions Sociales

- L'Opération Brioches a permis de récolter la somme de 411.30 €, qui a été reversée à l'association ADAPEI 80.
- La soirée Beaujolais nouveau a permis de récolter la somme de 143.80 €.
- Les colis des aînés seront distribués samedi 14 décembre par les membres de la commission.

Communication, Relation, Loisirs

- Un comité syndical des Alençons a eu lieu le 13 novembre.
- La cérémonie des vœux 2025 aura lieu le dimanche 4 janvier, à 18h, à la salle des fêtes. Les invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres pendant les vacances.

Environnement, Cadre de vie

- Mme Dumortier et Mme Denizart sont allées à la remise des prix du concours 2024 des Villes et Villages fleuris de la Somme à Saint Valéry.
- Le SIEP du Santerre a fait parvenir le rapport sur le contrôle des appareils de défense contre l'incendie. Le bilan des mesures mano-débimétrique est bon.

Urbanisme

- Les travaux sur le réseau d'éclairage public ainsi que le passage aux leds sont terminés. La réception des travaux a eu lieu. Quelques réserves ont été exprimées, mais ne sont toujours pas levées à ce jour. M. le Maire contactera de nouveau la fédération.
- La société Orange France informe la commune qu'elle va effectuer des modifications sur l'antenne relais situé au Bois l'Abbé.

Environnement, Cadre de vie

- M. le Maire explique que suite au changement de prestataire pour la fourniture de gaz et à la résiliation du contrat auprès de PRIMAGAZ, la commune de CACHY doit encaisser la somme de 914.69 € correspondant à la consigne de la citerne PRIMAGAZ.
Après en avoir délibéré le CM accepte (7 pour), le remboursement de la consigne d'un montant de 914.69 € et autorise M. le Maire à enlever ce bien de l'état de l'actif.

Communauté de Communes du Val de Somme

- Une réunion ayant pour thème le Compostage a eu lieu le 9 décembre. M. Le Guellec et les employés communaux y sont allés.
- M. le Maire présente le rapport du Président de la Communauté de Communes du Val de Somme 2023 sur l'assainissement non collectif. Celui-ci est adopté à l'unanimité.
- Un conseil communautaire aura lieu le 12 décembre.
- Différents travaux vont être réalisés courant 2025 sur les mares situées rue Frusy Lesage et rue Guynemer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

François Debeugny

Patrick Le Guellec